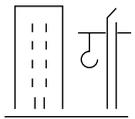


DÉMARCHE DE RENATURATION D'ICADE



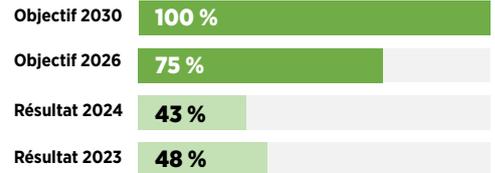
ENGAGEMENTS DE RENATURATION ET RÉSULTATS



Promotion

RENATURER⁽¹⁾ LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

75 % d'ici 2026 **100 %** d'ici 2030



Foncière

INTÉGRER DES SOLUTIONS DE SOUTIEN À LA NATURE SUR

90 % des bâtiments hors parcs⁽²⁾ d'ici à 2026 **RÉSULTAT 2024 : 55 %**

RENATURER

100 % des parcs d'affaires d'ici à 2026, avec un niveau d'ambition renforcé en 2030⁽³⁾



PARC DES PORTES DE PARIS Niveau moyen des indicateurs de renaturation



PARC D'ORLY-RUNGIS Niveau moyen des indicateurs de renaturation



	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Cible 2026	Cible 2030
Coefficient Biotope Surfaccique harmonisé (CBSH): quantité et qualité écologique des surfaces	0,096	0,105	≥ 0,105	≥ 0,105
Part des indicateurs de résultats conformes à l'évolution visée	50 %	86 %	≥ 50 %	≥ 50 %
Part des indicateurs de moyens conformes à l'évolution visée	56 %	56 %	100 %	100 %

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Cible 2026	Cible 2030
Coefficient Biotope Surfaccique harmonisé (CBSH): quantité et qualité écologique des surfaces	0,166	0,166	≥ 0,166	≥ 0,166
Part des indicateurs de résultats conformes à l'évolution visée	67 %	71 %	≥ 50 %	≥ 50 %
Part des indicateurs de moyens conformes à l'évolution visée	78 %	67 %	100 %	100 %

Le CBSH, indicateur de référence sur la biodiversité



Le **CBSH (coefficient de biotope surfaccique harmonisé)** est l'indicateur fondamental de mesure de la renaturation, commun à nos deux métiers de Foncière et de Promotion. Icade complète cet indicateur commun par d'autres indicateurs propres à l'exploitation pour la Foncière et la construction pour la Promotion.

Le CBSH est un score pondéré entre 0 et 1, qui traduit à la fois **la quantité et la qualité des surfaces végétalisées et en eau** d'un site. Il vise à devenir **l'indicateur de référence sur la biodiversité en France** dans le cadre des travaux de CAP 2030, pour les démarches de certification des bâtiments, les futures réglementations environnementales et les documents de planification urbaine.

En 2024, Icade a également réalisé la mesure de son empreinte biodiversité Groupe via le Global Biodiversity Score.

(1) La renaturation est mesurée par l'évolution positive du CBSH entre l'avant et l'après projet.
 (2) Bâtiments hors parcs d'affaires, dont Icade contrôle totalement ou partiellement l'exploitation, soit 36 % des surfaces de la Foncière.
 (3) La méthodologie de mesure et les cibles visées ont été élaborés avec CDC Biodiversité et leurs écologues, sur la base de référentiels spécialisés reconnus en matière de biodiversité.

Nos offres en faveur du recyclage urbain



Transformation
des entrées de ville en
quartiers renaturés, mixtes,
bas carbone et incitant
à la mobilité douce



Restructuration
et transformation de
bureaux, notamment
en logements

1/3

Objectif d'opérations
de rénovation /
restructuration en 2030



Projet du Tonkin (Villeurbanne)

Transformation d'une zone complètement artificialisée

Sur 2 800 m² de parcelle :

- Amélioration de l'indicateur de renaturation CBSH de 0 avant projet à 0,51 prévu après-projet
- Plus de 80 % de la parcelle renaturée
- 1 050 m² de surfaces artificialisées renaturées en pleine terre, avec 3 strates de végétalisation
- 960 m² de toiture végétalisée

FOCUS FONCIÈRE



Contrat de performance biodiversité sur les parcs d'affaires

- Plantations d'arbres
- Gestion écologique des espaces verts
- Installation de micro-habitats pour la faune (nichoirs...)
- Sensibilisation des locataires (animation, communication, etc.)
- Recherche et innovation : démonstrateur Un Toit Vert et Solaire (association de végétalisation et de panneaux photovoltaïques en toiture), Landboost (habitat multi-espèces terrestre imprimé en 3D), etc.



SCIENCES PARTICIPATIVES
permettant aux occupants
et visiteurs des parcs d'affaires
d'observer la nature et de
participer à la collecte de
données scientifiques

-40 %

Réduction de la consommation d'eau des bureaux entre 2015 et 2024 (en m³/m²)

1 500 arbres

Forêt urbaine plantée sur le parc de portes de Paris

100 %

Part des prestataires d'entretien d'espaces verts des parcs formés à la gestion écologique

Contribution additionnelle à la restauration des écosystèmes

1m² = 1m²
aménagé par la Foncière de biodiversité restaurée

PRÈS DE
1,2 M€

alloué entre 2016 et 2024 à la restauration de **236 000 m²** d'écosystèmes fragilisés ou dégradés dans le cadre de Nature 2050, programme d'action national porté par CDC Biodiversité et le Fonds Nature 2050



Nos innovations en faveur de la biodiversité et la protection des sols



Revalorisation de l'eau pluviale



Revalorisation des terres de chantier excavées



IA analysant la biodiversité d'un foncier

Plus de détails sur la démarche de renaturation d'Icade dans les parties 7.2 Biodiversité et protection des sols du Rapport de durabilité inclus dans le Document d'enregistrement universel 2024 et dans le **Rapport Biodiversité - Mars 2023**.